

Match de ping-pong après le couac des allocs

Belfius et la caisse de paiement Famiwal se rejettent la responsabilité après le couac qui a provoqué un retard de paiement d'une partie des allocations familiales en Wallonie.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

C'est «le» couac que tout le monde au sein du gouvernement wallon voulait éviter avant les élections. Mais c'était sans compter la boulette de dernière minute...

Avant de se plonger dans ce psychodrame wallon, il est probablement important de contextualiser les faits. À l'œuvre depuis 2014 pour intégrer la régionalisation du paiement des allocations familiales, la Région wallonne n'a cessé de claironner depuis des mois que le big bang qui consiste à basculer officiellement le paiement des allocations pour les familles du Fédéral vers la Wallonie se déroulerait sans problème la semaine dernière. La date de reprise avait même été repoussée d'un an pour éviter un éventuel fiasco.

Hélas, vendredi, un incident est venu se glisser dans le processus: 120.000 familles n'ont pas reçu dans les temps le paiement de leurs allocations. Et manque de chance, le couac a touché la toute nouvelle caisse publique wallonne Famiwal alors que tout s'est déroulé sans encombre du côté des quatre caisses privées.

Après les faits, on assiste depuis trois jours à un jeu de ping-pong entre les acteurs du dossier qui se rejettent la faute du fiasco. Lundi matin, la banque Belfius a ainsi «reconfirmé que l'origine du problème de paiement se situe au niveau de Famiwal. En effet, Famiwal n'a pas correctement rempli les fichiers de paie-

ment transmis à Belfius, malgré les instructions transmises et répétées à plusieurs reprises, aussi bien oralement que par écrit.»

Le communiqué de presse de la banque vient en réponse aux affirmations de la ministre wallonne de l'Action sociale Alda Greoli (cdH) qui a, de son côté, accusé Belfius de légèreté. «Rien n'est encore certain sur les responsabilités, mais, selon les captures d'écran que j'ai pu voir, c'est la mauvaise interprétation d'un code qui fait que 120.000 familles sont lésées, a-t-elle affirmé. On a pris un peu légèrement, dans une banque, le fait qu'il y avait urgence de faire ce paiement.»

Les 120.000 familles touchées par le retard recevront 10 euros chacune.

D'après la ministre, la nouvelle caisse publique wallonne Famiwal aurait bien mentionné un «paiement prioritaire» dans son ordre à la banque. «Cela signifie que le paiement doit arriver le même jour sur les comptes des clients Belfius que sur les comptes des clients non-Belfius. Donc, d'après mes informations, c'est bien

Belfius qui n'a pas bien interprété les infos de Famiwal», selon la ministre.

En attendant d'y voir plus clair dans toute cette histoire, les 120.000 familles touchées par le retard recevront automatiquement, chacune, un montant de 10 euros, a annoncé la directrice générale de Famiwal.